



COMMUNE D'EGREVILLE - 77620
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE -ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU
CANTON DE NEMOURS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal POMMIER, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de séance :

Le Maire : Pascal POMMIER

Les adjoints : Jean-Pierre HERAULT, Mylène SABOURIN, Gérard LOUVET, Annick NOURRY, Raymond PETIT.

Les Conseillers municipaux : Bruno BASCHET, Michel BERTHELOT, Gilles COTTENCIN, Nathalie LAURENT, Maryse MARTIN, Florence LE BOÏTE, Maria METAIS

Etaient absents : Florence BARDOUX, Cyril BECQUET, Christian BERARD, Edouardo CRUZ, Marcelle FRADE, Annie MEREL.

Pouvoirs : Cyril BECQUET donne pouvoir à Jean-Pierre HERAULT
Marcelle FRADE donne pouvoir à Annick NOURRY
Florence BARDOUX donne pouvoir à Gérard LOUVET
Annie MEREL donne pouvoir à Mylène SABOURIN

Membres afférents au Conseil Municipal en exercice : 19

Présents : 13 – Votants : 17

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Annick NOURRY

Date de la convocation : 6 Avril 2017

Date d'affichage : 6 Avril 2017

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 17 Mars 2017

Approbation à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que grâce à l'intervention du Cabinet PEOMA CONSEILS, spécialisé dans les collectivités territoriales, les budgets ont été réactualisés au cours de différentes réunions comptables et fiscales de la commission finances.

Monsieur le Maire précise que l'ancienne secrétaire générale de la mairie a commis des erreurs à répétition dans le budget depuis de nombreuses années.

Un travail considérable a été accompli par le cabinet PEOMA CONSEILS ainsi que le service administratif actuel.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Mylène SABOURIN – Présidente de la commission

finances, pour lecture et présentation des comptes et des budgets.

2 – Compte de gestion 2016 - Commune :

Approbation à l'unanimité.

3 – Compte administratif 2016 – Commune :

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil pendant le vote

Approbation à l'unanimité.

4 – Reprise des résultats – Commune :

Monsieur le Maire reprend sa place

Approbation à l'unanimité.

5 – Vote des taux 2017 – Commune :

Augmentation des taux de 0.50 % comme ce qui suit :

| | TAUX 2016 | TAUX 2017 |
|-------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 18.19 | 18.28 |
| Foncier bâtis | 19.91 | 20.01 |
| Foncier non bâtis | 47.26 | 47.50 |

Pour : 16

Abstention : 1

Contre : 0

6 – Vote des subventions 2017 – Commune :

Madame METAIS fait remarquer que l'OTSI étant en cours de transformation en association, il convient de supprimer la subvention OTSI et de l'imputer à un compte d'attente.

Approbation à l'unanimité.

7 – Vote du budget 2017 – Commune :

Approbation à l'unanimité.

8 – Compte de gestion 2016 – Assainissement :

Approbation à l'unanimité.

9 – Compte administratif 2016 – Assainissement :

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil pendant le vote

Approbation à l'unanimité.

10 – Reprise des résultats – Assainissement :

Monsieur le Maire reprend sa place

Approbation à l'unanimité.

11 – Vote du budget 2017 – Assainissement :

Approbation à l'unanimité.

12 – Abrogation d'une délibération concernant un budget annexe :

Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas obligation de créer un budget annexe relatif à la TVA de la Maison de Santé.

Le cabinet PEOMA CONSEILS a rédigé un courrier en ce sens au Trésor Public de Nemours

En conséquence, il convient d'abroger la délibération prise le 20 Janvier 2017.

Approbation à l'unanimité

13 – Nomination commission communale :

Monsieur le Maire informe qu'il convient de nommer un nouvel élu à la commission des affaires scolaires, aux côtés de Mesdames MEREL, SABOURIN, FRADE, LE BOÏTE et Monsieur COTTENCIN.

Madame Maryse MARTIN est candidate pour intégrer cette commission.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Approbation à l'unanimité.

Points 14 - 15 – 16 :

Pour les points 14, 15 et 16 Monsieur le Maire propose le huis clos.

Pour : 13

Contre : 4

Abstention : 0

14 – Retrait et élection délégation syndicat : HUIS CLOS

Retrait d'un délégué titulaire à bulletins secrets :

Pour : 13

Contre : 4

Abstention : 0

Elections d'un délégué titulaire à bulletins secrets :

Voix pour le candidat n° 1 : 13

Voix pour le candidat n° 2 : 4

Blanc : 0

15 – Modulation IAT : HUIS CLOS

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 3

16 – Modulation IEMP (Indemnité d'Exercice de Mission Préfecture) : HUIS CLOS

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 4

17 : Divers : TOUR DE TABLE :

Madame LE BOÏTE fait part d'une remarque concernant la réunion Mairie/Parents et des problèmes concernant la directrice de l'école maternelle.

Monsieur PETIT fait le point sur les travaux en cours :

- Aménagement accessibilité cour de la mairie
- Nouvelles allées du cimetière
- Enrochement berges mare du Ruth
- Virage face à la coopérative

Le devis pour la Rue du Bois des Places est en cours.

Monsieur le Maire informe qu'une subvention « inespérée » concernant les amendes de police vont être versées.

Monsieur PETIT informe qu'une subvention du SDESM de plus de 12 262 € va également être versée

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie son Conseil et lève la séance à 22 h 25.